

LETTRE

Eric BOTHOREL
votre député

EDITO

Alors que l'année 2017 touche à son terme, je vous adresse d'ores et déjà, en y associant mes collaborateurs, mes vœux de santé, bonheur et paix pour vous et tous vos proches.

Être utile à l'Assemblée nationale pour notre circonscription, et inversement, est le fil conducteur de mon action au quotidien. L'amendement que j'ai porté, et repris par le Gouvernement, pour le maintien des exonérations sociales de nos marins français en est une illustration. Ma mobilisation sur les questions numériques en est une autre.

← Ainsi, après un premier rapport parlementaire sur la couverture très haut débit du territoire posant un nouveau jalon (la fibre pour tous en 2025) au plan France Très Haut Débit, je viens d'en remettre un second sur le « marché unique numérique », dont l'objectif est de permettre l'émergence des futurs leaders européens du numérique et d'engranger tous les gains de croissance grâce aux dernières technologies. Le large champ de ce rapport couvre les attentes de la plupart des acteurs présents dans notre circonscription et rompt avec une logique de protection excessive, souvent synonyme d'isolement, qui a trop longtemps dominé.

Depuis ma permanence de Lannion, où j'ai reçu plusieurs d'entre vous, j'agis et je continuerai à agir sur tous les sujets pour lesquels je suis sollicité, et ce avec la plus grande détermination.

En cette fin d'année, moment de retrouvailles familiales, j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui se mobiliseront en faveur des plus fragiles. Je salue les femmes et les hommes qui consacreront de leur temps à rompre la solitude de certains d'entre nous. Comme l'écrivait notre regretté Jean d'Ormesson, « *Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde* ».

Je crois fermement dans l'action que nous menons et je poursuivrai mon engagement pour le rayonnement du Trégor-Goëlo et le redressement de la France, dans la justice et le progrès.

Dans l'attente de la prochaine lettre, je vous invite à découvrir mon site internet, qui sera en ligne très prochainement, et où vous en apprendrez davantage sur mes différents travaux : www.ericbothorel.fr


Eric Bothorel

 Député des Côtes d'Armor - 5^{ème} circonscription

Eric BOTHOREL

- Membre du mouvement La République En Marche
- Membre de la commission des affaires européennes
- Membre de la commission des affaires économiques
- Co-rapporteur des missions parlementaires d'information sur la couverture numérique du territoire et du marché unique numérique



Permanence de Lannion
 Résidence du Manoir
 32B Pl. du Marchallac'h
 22300 LANNION

Du lundi au vendredi de
 9h00 à 12h30
 et de 14h00 à 18h00

Tél. 02 96 37 03 23
circo2205@gmail.com

Permanences
 dans les communes
 de la circonscription :
 nous contacter



NOKIA ET LA POLITIQUE INDUSTRIELLE FRANÇAISE

Suite à l'annonce, début septembre, par la direction de Nokia d'un plan social prévoyant la suppression de 91 postes sur le site de Lannion, il m'a paru essentiel de suivre ce dossier de très près via une forme de contrôle parlementaire sur le PSE.

Ainsi, le 24 octobre dernier à l'Assemblée, j'ai auditionné l'intersyndicale et la direction de Nokia pour recueillir leur vision stratégique sur l'avenir du groupe. Si les fonctions « support » seront délocalisées, Nokia s'engage à concentrer ses efforts en termes d'innovation sur la France, et les investissements réalisés pour le développement du Très Haut Débit et de la 5G d'ici 2022 permettront la croissance des fonctions « R&D ». Lannion a également été confirmé pour devenir le site de référence en ce qui concerne les applications de cybersécurité, preuve que notre région est un fleuron en la matière.

Aujourd'hui, la pérennité du groupe n'est plus remise en question, mais le sujet est loin d'être épuisé. Il interroge plus largement notre capacité à conserver une filière industrielle dynamique et innovante. C'est pourquoi j'ai demandé à intégrer la commission d'enquête sur les décisions de l'Etat en matière de politique industrielle et les moyens de préserver nos fleurons nationaux dans un contexte commercial mondialisé. Il va sans dire que je suivrai le dossier Nokia avec la plus grande vigilance pour que soient maintenus l'ensemble des emplois et des compétences sur notre territoire.

ENJEUX MARITIMES ET ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES

Aux côtés du numérique, les enjeux maritimes ont particulièrement occupé mon début de mandat. Il en va d'abord de la compétitivité de nos entreprises de transport et de service maritimes qui risquaient d'être mise en péril par l'article 53 du projet de loi de finances (PLF), lequel projetait de supprimer certaines cotisations sociales dont bénéficie la filière.

Dans un dialogue permanent avec le Gouvernement, mes collègues parlementaires et les représentants des entreprises concernées, j'ai défendu le maintien de cette mesure indispensable à la compétitivité et à l'emploi de la filière maritime. J'ai ainsi porté pendant plusieurs semaines un amendement de suppression de l'article 53 du PLF sur lequel il a fallu engranger des soutiens,

en particulier au sein de l'exécutif, via de nombreuses concertations. Au final, je me réjouis que le Premier ministre se soit montré sensible à la vitalité économique de notre marine marchande et décide de préserver ce régime d'exonérations, conduisant ainsi à l'adoption de mon amendement.



Plus proche de la circonscription, mais non moins important, je me suis également saisi du dossier Openhydro lorsque j'ai appris la décision des groupes EDF et Naval Energies de mettre un terme au site expérimental d'hydroliennes de Paimpol-Bréhat. J'ai immédiatement sollicité une audience auprès du cabinet de Nicolas Hulot afin de réaffirmer l'importance de l'hydrolien et de son potentiel énergétique pour tenir nos engagements climatiques. A l'heure actuelle, le dialogue entre les élus du territoire et la direction régionale d'EDF a pu reprendre dans un climat constructif, et de nouvelles installations sont prévues dès 2018. Cette situation a également permis de soulever le problème des rigidités administratives qui peuvent compromettre la réalisation de projets d'une telle envergure. Le projet de loi pour un Etat au service d'une société de confiance devrait faciliter ce genre d'initiatives notamment grâce à ses volets « droit à l'erreur », « déclaration unique » et « sanction des recours abusifs ». En tant que membre de la commission spéciale chargée d'examiner ledit projet de loi, à partir de janvier 2018, je suis particulièrement déterminé à travailler ce sujet dans toute sa substance.

AGRICULTURE

Dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation, je suis allé à la rencontre des différents acteurs du monde agricole pour cerner, au plus près du terrain, les difficultés et attentes de chacun. Je me suis rendu à Rungis, j'ai rencontré la Coordination Rurale, j'ai assisté aux Assemblées Générales des producteurs légumiers et primeuristes...

Dans un contexte de transitions multiples nous avons échangé sur des questions diverses : la fragilisation des exploitations, les relations producteurs-commerçants et le partage de la valeur, les alternatives aux produits phytosanitaires, l'Europe. Autant de sujets qui, face aux enjeux de demain, nécessitent une attention de chaque instant.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En tant qu'élus, je fais l'objet de nombreuses sollicitations concernant les récentes révisions de PLU sur les zones côtières. La combinaison des lois littoral et ALUR ont permis d'éviter à nos côtes d'être dénaturées. Cependant, nous ne pouvons que constater que des anomalies persistent. A ce sujet, j'ai rencontré les « PLUmés » de Bretagne, et j'ai pu mesurer qu'il s'agit là d'une question importante. En collaboration avec l'ensemble de mes homologues bretons, notamment au sein du groupe de travail « littoral » à l'Assemblée, je veillerai à ce qu'une réflexion soit menée pour résorber ces difficultés législatives.

MONDE ASSOCIATIF

Nombreux sont les acteurs du monde associatif qui m'ont sollicité dernièrement pour me faire part de leurs inquiétudes face à un avenir incertain. Les associations sont un pilier de notre pays et de notre cohésion sociale. Je ne peux imaginer un territoire sans leur présence et les liens de solidarités qu'elles permettent de nouer entre nos concitoyens. Mon engagement est sans faille : les soutenir avec force dans la réalisation de toutes leurs missions et leur permettre d'aborder sereinement les transformations qui s'imposent avec la diminution des contrats aidés, et ce avec une attention toute particulière aux réalités du terrain. En ce sens, j'ai récemment organisé une table ronde à Paimpol avec tous les acteurs concernés afin de réfléchir à une nouvelle stratégie de développement de la vie associative sur le territoire.

Député

• Eric BOTHOREL

Députée suppléante

• Katell LE GALL

Collaborateurs parlementaires

• Maxime DONADILLE

• Céline LE VAY

• Fatima EL OUASDI

POUR ME CONTACTER

Facebook

• Eric Bothorel
Député circo2205

Compte Twitter

• @ebothorel

Adresse mail

Assemblée Nationale
• eric.bothorel@assemblee-nationale.fr

Site web

• www.ericbothorel.fr

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

- Co-auteur de deux rapports d'information (n°479 et n°213)
- Co-auteur d'une proposition de résolution européenne (n°480)
- 16 amendements proposés dont 3 adoptés, co-signataire de 68 amendements dont 26 adoptés
- 46 participations en commissions, 26 interventions
- 11 interventions dans l'hémicycle
- 3 permanences mobiles en circonscription (Minihy-Tréguier, Saint-Quay-Portrieux, Ploulec'h)